

L'Herbergement

BULLETIN MUNICIPAL N°60 Juin 2017



**FÊTE
RENAISSANCE**
P. 30



**ESPACE
ENVOL**
P. 8



SOMMAIRE

1	Edito du maire
2	Conseil municipal
4	Infos mairie
9	Budgets Communaux
13	Infos intercommunales
14	Infos diverses
17	Vie associative
36	Commerces et industries
37	Agenda

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le lundi : 14h30 - 17h30
Du mardi au vendredi : 9h - 12h15 et 14h30 - 17h30
Le samedi : 9h / 12h

LA MAIRIE SERA FERMÉE

le vendredi 14 juillet, les samedis 15 juillet
et 12 août ainsi que le mardi 15 août.

Du mercredi 16 août au vendredi 18 août :
fermeture les après-midis.

Merci de votre compréhension.

TRI SÉLECTIF DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Samedi 07 octobre ➤ **de 10h à 12h**
Samedi 14 octobre

A L'ATELIER MUNICIPAL, RUE DU CERISIER (DERRIÈRE LE CIMETIÈRE)

BULLETIN MUNICIPAL DE L'HERBERGEMENT :

Mairie de l'Herbergement - Place de l'Église - 85260 L'HERBERGEMENT
Tél. 02 51 42 81 74 - Fax 02 51 42 84 97 - E-mail : mairie@lherbergement.fr
Site : www.lherbergement.fr

Directeur de publication : Marc PREAULT / Rédacteur en chef : Joseph CARDINAUD
Création et mise en page : Willow Création / Impression : Imprimerie BOUTET Boufféré
Magazine distribué gratuitement - Tirage : 1 450 exemplaires
Imprimé à partir d'encre végétale, sur papier recyclé.

Crédit photos : Mairie de l'Herbergement, Terres de Montaigu, APH, Laurent Bolteau,
Daniel Beldent, Fotolia.

Edito”



FINANCES

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget 2017.

Ce budget d'investissement et de fonctionnement se caractérise par la maîtrise des dépenses tout en restant attentif aux services rendus aux administrés et à la fiscalité. Cette attention se traduit par une réduction des taux d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier non bâti afin de neutraliser les conséquences de la fusion des Communautés de Communes et l'harmonisation obligatoire des taux intercommunaux qui en découle. La perte de recettes pour la commune sera compensée intégralement par une attribution complémentaire versée par la Communauté de Communes.

URBANISME

L'ancien site BUTAGAZ va libérer 5 Ha en plein centre bourg. Un travail de concertation est déjà engagé avec tous les acteurs concernés. Dans les Bois de Ville, les parcelles dont la vente avait été gelée dans le cadre du risque SEVESO sont mises en vente.

Le quartier de la Gare sera réaménagé pour augmenter le nombre de places de parking, grâce en particulier à l'acquisition de la maisonnette du passage à niveau et sera suivi par une réflexion à plus long terme sur le boulevard des Marchandises. Cette étude est menée sous l'égide de l'EPF (Etablissement Public Foncier) qui nous apportera son expertise en la matière.

Nous aménageons également 15 places de parking à proximité de l'école Jean de la Fontaine, permettant d'améliorer la sécurité pour les enfants et les parents.

PLUI

La réflexion sur la mise à jour du Plan local d'Urbanisme Intercommunal est en cours sur le territoire de l'ancienne communauté de communes de Rocheservière et devra être conduit en harmonisation avec le PLUI de Terres de Montaigu.

JEUNESSE

L'espace Envol (salle polyvalente) a été aménagé à destination de la jeunesse : Acti'Mômes, OxyJeunes, le Foyer des Jeunes et Temps Danse... profitent désormais d'un bel espace adapté (page 8).

PERSPECTIVES

Les grands investissements structurants prévus pour ce mandat ayant été réalisés, l'année 2017 sera une année de réflexions intenses qui décideront de notre développement pour les 10/20 ans à venir.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances et je vous donne RENDEZ-VOUS À LA GRANDE FÊTE RENAISSANCE, la 10^{ème}, les 2 et 3 septembre prochains !

Le Maire, Marc PREAULT



Extraits des comptes-rendus DE CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus de Conseil Municipal sont disponibles sur le site internet de la Commune : www.lherbergement.fr ou sur demande en Mairie.

Conseil Municipal du 12 janvier 2017

VOIRIE – RESEAUX - URBANISME

Entretien de l'éclairage public : Acceptation des tarifs 2017 proposés par le SYDEV pour la maintenance préventive et curative et le fonctionnement des installations d'éclairage public, d'illuminations et d'éclairage des infrastructures sportives. Choix d'un entretien annuel comprenant 3 visites. Montant total pour l'année 2017 de 8 878 €.

Poursuite du programme annuel de rénovation du parc d'éclairage public avec le SYDEV.
Montant prévisionnel de 10 000 € pour l'année 2017.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Espace Envol (Salle Polyvalente) : accord pour un avenant au marché de travaux de + 646,60 € HT pour le lot 15 électricité courant faible.

PERSONNEL COMMUNAL

Mandat donné au centre de gestion de la Vendée pour effectuer la mise en concurrence d'assureurs en vue de l'établissement d'un nouveau contrat groupe au titre des risques statutaires du personnel.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la première réunion de la nouvelle intercommunalité suite à la fusion de la Communauté de Communes de Rocheservière et de la Communauté de Communes Terres de Montaigu.

Mise à disposition du matériel intercommunal : Mise en place d'une convention avec les communes de Montréverd, Saint Philbert de Bouaine, et Rocheservière pour l'utilisation du matériel acheté par l'ancienne Communauté de Communes de Rocheservière afin de définir entre les communes les règles d'utilisation et d'entretien du matériel communautaire ainsi cédé.

Conseil Municipal du 9 février 2017

VOIRIE – RESEAUX - URBANISME

Assistance technique à la station d'épuration : Acceptation de l'avenant proposé par le Conseil Départemental de la Vendée pour un montant de 1 137,34 €.

Station d'épuration : choix de l'entreprise pour la construction d'un dégrilleur : Datant de 2001, le dispositif de tamisage statique de la station d'épuration, présente de nombreuses difficultés d'exploitation et des dysfonctionnements. Il a donc été décidé de mettre en place un tamis rotatif à alimentation externe (dégrilleur) afin de permettre un dégrillage dessablage et déshuilage efficace. 2 sociétés ont remis un pli le 06/01/2017. Le Conseil municipal retient la SAUR pour un montant de 49 060 € HT.

Révision du zonage Assainissement : Les communes doivent mettre en place, après étude préalable, un zonage d'assainissement qui définit le mode d'assainissement le mieux adapté à chaque secteur (collectif, non collectif, pluvial). Dans le cadre de l'élaboration des 2 P.L.U.i. « Terres de Montaigu » et « Canton de Rocheservière » il est indispensable de faire coïncider ce zonage d'assainissement avec le futur zonage des P.L.U.i. Le Conseil Municipal décide donc d'adhérer au groupement de commande proposé par Terres de Montaigu - Communauté de communes Montaigu Rocheservière pour qu'un seul bureau d'études réalise l'ensemble de ces révisions, afin d'avoir ainsi un document unique.

Elaboration du PLUI : Compte rendu du Comité de suivi pour l'élaboration du PLUI. A ce stade, l'enveloppe urbaine est en cours de finalisation. Concernant les lieux-dits, il est mentionné que la Chaussée et le Chaillou ne comportent plus de dent creuse à urbaniser.

FINANCES

Vote des subventions aux associations pour l'année 2017 : Voir le détail page 11.

Subvention à l'O.G.E.C. de l'Ecole privée Arc en ciel :

Décision de verser 140 537,41 € pour l'année civile 2017, calculée de la façon suivante : 559,91 € x 251 élèves, correspondant au coût d'un élève à l'école publique Jean de la Fontaine.

Subvention au titre des fournitures scolaires :

Fixation à 34,17 € le crédit par élève fréquentant les écoles Jean de la Fontaine et Arc en ciel en fonction des effectifs suivants, étant précisé que la moyenne des élèves scolarisés depuis septembre 2016 est prise en compte :

Ecole Jean de la Fontaine : 225 élèves x 34,17 € = 7 688,25 €

Ecole Arc en Ciel : 251 élèves x 34,17 € = 8 576,67 €

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

Présentation des commissions intercommunales et des élus de l'Herbergement désignés pour y siéger :

- **Finances, Commande publique, Contractualisation :**
Samuel MOUNEREAU.

- **Habitat, Urbanisme, Aménagement numérique :**
Bernard LOUINEAU

- **Environnement, Assainissement, Eau :**
Laurence ARNAUD

- **Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Education :**
Marc PRÉAULT et Anne-Marie JOUSSEAUME

- **Santé, Social :** Annie JAULIN

- **Développement économique, Agriculture, Tourisme :** Joseph CARDINAUD

- **Culture :** Marielle FILLON

- **Groupe de travail Sports :** Patrick MÉRIEAU

Conseil Municipal du 30 mars 2017

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Espace Envol (Salle Polyvalente) : accord pour 2 avenants au marché de travaux : + 168 € TTC pour le lot 4 Menuiserie ALU et + 500,96 € TTC pour le lot 2 Cloisons sèches et isolation.

FINANCES

Subvention : Vote d'une subvention de 200 € pour la Maison Départementale des Associations de Vendée.

Vote du Budget principal et vote des budgets annexes (Assainissement, Lotissement Pichetière 2, Lotissement Pichetière 3 et 4, Lotissement des Bois de Ville, Extension de l'EHPAD)

Fixation du prix de vente du lotissement Les Bois de Ville : Suite au déplacement des établissements BUTAGAZ hors du Bourg, les lots gelés à la construction du lotissement des Bois de Ville sont à nouveau constructibles, le périmètre de sécurité étant levé. Au vu des travaux de voirie et de modification des branchements pour les 11 lots situés rue de la Clairière, accord pour fixer le prix de vente à 80 € TTC / m² (hors frais de notaire).

DIVERS

Chambre funéraire : Suite à la demande d'avis formulée par la Préfecture, le Conseil Municipal émet un avis favorable

à la création d'une chambre funéraire rue de la Vigne rouge exploitée par les Pompes Funèbres MARTIN dont le siège est à Vieilleville.



Conseil Municipal du 11 mai 2017

VOIRIE – RESEAUX



SYDEV : Approbation de la révision des statuts du SYDEV (modification de la liste d'adhérents, ajout de nouvelles compétences facultatives...)

Programme Voirie 2017 : Suite à la consultation, l'entreprise SMTR est retenue pour un montant de 104 767,20 € TTC.

Déclassement d'une partie de domaine public : Le Conseil Municipal décide de procéder au déclassement d'une partie du domaine public située dans le virage rue de la Clairière au droit des parcelles B 1271, B 1273, B 1243 et B 1244.

La réduction d'emprise d'une surface de 1 011 m², laisse une largeur de chaussée (accotements compris), de 9 mètres environ sur le domaine public et ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte assurées par la voie. Le déclassement peut intervenir sans enquête publique préalable.

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : Monsieur le Maire fait le point sur la procédure d'élaboration avec la présentation du document de synthèse reprenant les différentes thématiques travaillées en lien avec le Cabinet Paysages de l'Ouest.

ENVIRONNEMENT

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement : Avis favorable au projet présenté par le GAEC RENOLLEAU, en vue d'obtenir l'autorisation d'augmenter l'élevage de volailles suite à la construction de 2 bâtiments avicoles sur la Commune de Saint Denis la Chevasse.

FINANCES

Gardiennage de l'église : Accord pour verser à la Paroisse Pierre Monnereau de Rocheservière la somme de 120,97 € au titre du gardiennage de l'église pour l'année 2017.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Espace Envol (Salle Polyvalente) : accord pour un avenant au marché de travaux de – 2 609,75 € TTC pour le lot 9 peintures.



**LE RECENSEMENT PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE !**

Insee & votre commune www.le-recensement-et-moi.fr

**A l'Herbergement,
du 18 janvier au 17 février 2018**

Cartes nationales d'identité sécurisées



Nouvelle procédure de recueil

Depuis le 1^{er} mars 2017, les cartes nationales d'identités sont réalisées de la même manière que les passeports biométriques, uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil numérique. En Vendée, 19 communes sont équipées de cet appareil : Montaigu, la Roche-sur-Yon, Les Herbiers...

A MONTAIGU

Pour faire face au nouveau flux des usagers, la ville de Montaigu étend les horaires d'ouvertures de son service à la population **jusqu'à 19 heures tous les jeudis et ouvre en journée continue tous les vendredis de 9h à 17h.**

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Pour les cartes nationales d'identité et les passeports, les demandes se font **sur rendez-vous uniquement**, à fixer vous-même et à votre convenance sur le site internet de la ville www.ville-montaigu.fr

PROCÉDURE SIMPLIFIÉE GRÂCE AUX PRÉ-DEMANDES

Avant votre rendez-vous, pour gagner du temps et faciliter vos démarches, un formulaire de pré-demande est à remplir en ligne sur le site officiel de l'administration française www.servicepublic.fr - lien sur www.ville-montaigu.fr

Si vous ne disposez pas d'internet, n'hésitez pas à vous adresser à la Mairie de votre commune.

MAIRIE DE MONTAIGU - TÉL : 02 51 09 21 21

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi : 9h / 12h et 13h / 17h,
le jeudi : 9h / 12h et 13h / 19h, le vendredi : 9h / 17h,
le samedi : 9h / 12h.

Désinsectisation dératisation

Les beaux jours arrivent, et avec eux, les risques de prolifération d'insectes...

Voici une liste (non exhaustive) d'entreprises luttant contre les rongeurs, insectes ou nids d'insectes :

- **AFTS NATURE** – Montaigu
07 70 10 66 84
- **CG DÉRAT'** – St Philbert de Bouaine
06 24 74 30 98
- **HYGIÈNE DE VENDÉE** – St Georges de Pointindoux
02 51 46 68 17
- **OUEST PARASI-TERRE** – Legé
06 64 26 66 81
- **BIO NÉO - PROPHY VÉGÉTAL** – La Roche-sur-Yon
02 51 47 70 62
- **SDH** – Palluau - *uniquement guêpes et frelons*
06 26 34 57 13 / 02 28 15 09 80

IMPORTANT

La commune prend en charge 50% de la facture de destruction de nids de FRELONS ASIATIQUES aux conditions suivantes :

- 1 - l'intervention est effectuée par une entreprise identifiée
- 2 - cette prise en charge financière ne concerne que la destruction de nids de FRELONS ASIATIQUES
- 3 - faire établir à l'entreprise deux factures séparées :
 - 50% à votre nom et à régler directement à l'entreprise
 - 50% au nom de la Mairie en précisant votre nom et adresse

Même si le nid est de petite taille, l'intervention doit intervenir au plus vite pour éviter une prolifération.

Nuisances sonores

Afin de respecter le voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage bruyants (tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, scies électriques...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **du lundi au vendredi** : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- **les samedis** : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **les dimanches et jours fériés** : de 10h à 12h

Article 19 de l'arrêté préfectoral n°2013/MCP/06

Feux de déchets

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur individuel des déchets ménagers et des déchets verts est **INTERDIT**.

Brûler vos déchets vous expose à une contravention de 450 €



ENVIRONNEMENT

La redevance ordures ménagères : que finance-t-elle ?

Le montant de la partie fixe de la redevance est défini en fonction du nombre de personnes au foyer.

Les coûts fixes liés à la collecte des déchets ne représentent que **30% du montant de la partie fixe** de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

D'autres postes budgétaires sont également financés par cet abonnement. Il s'agit :

- du tri des emballages et la fourniture du sac jaune,
- de la collecte des colonnes des verres et des papiers, et des colonnes ordures ménagères résiduelles, la maintenance de ces équipements et l'entretien de leurs abords,
- de l'accueil sur les déchetteries et l'entretien de ces sites, ainsi que vos premiers accès pour des encombrants ou des végétaux,
- des charges de structures associées au service de relation avec les usagers.

Tri sélectif

En Vendée, depuis le 1^{er} janvier 2017, tous les emballages se trient...

Une bonne chose pour faciliter le geste du tri de l'utilisateur, favoriser le recyclage et la valorisation de nos déchets.

En raison d'emballages imbriqués, la séparation technique des emballages, à VENDEE TRI, est difficile à réaliser, même par le tri optique.

Des capsules en alu dans des boîtes en carton, des pots de yaourt en plastique dans des boîtes de conserve en acier, etc., le tri optique ne reconnaît que l'emballage extérieur.

Résultat, la balle de matière conditionnée au bout de la chaîne contient des intrus et le recycleur n'en veut pas. Retour à l'expéditeur.



PREMIÈRE LEÇON À RETENIR :

Ne JAMAIS imbriquer un emballage dans un autre. Écrasez vos emballages si vous avez besoin de gagner de la place. Mais ne les emboîtez surtout pas.

Trivalis rencontre un autre problème au sein des emballages parvenus à VENDEE TRI. Cintre, fourchette, casserole, poêle, etc., se retrouvent sur la chaîne du tri. S'agit-il d'emballages ? Et bien non. « Tous les emballages se trient » tel est le message des collectivités et celui de Trivalis.

Deuxième leçon à retenir : un emballage, c'est un contenant ayant contenu un produit au moment de son achat.

Toutes ces erreurs représentent un coût pour la collectivité, et donc pour l'utilisateur. Elles mettent à mal le bon fonctionnement du centre de tri et celui des filières de recyclage. Pour que le tri soit une réussite jusqu'au bout de la chaîne, il est important de se rappeler qu'une fois vidés, les emballages, et seulement les emballages, sont à déposer en vrac, séparés des uns des autres, dans les sacs, bacs ou colonnes d'apport volontaire.



A NOTER

SVP, le tri sélectif c'est aussi rapporter chez soi les contenants (cartons, sacs...). Certains peuvent se mettre dans les sacs jaunes... et lorsque le conteneur enterré est plein, on va dans un autre quartier ! Merci !

Laurence ARNAUD

Adjointe en charge de la Commission Environnement.

Distribution des sacs jaunes

Les sacs jaunes translucides permettant d'effectuer le tri sélectif seront distribués à l'Atelier Municipal, rue du Cerisier (derrière le cimetière).

**LES SAMEDIS
7 ET 14 OCTOBRE 2017
de 10h à 12h.**

Si vous êtes indisponible à ces dates, vous pouvez demander à une autre personne de les retirer pour vous.

RAPPEL : Les sacs jaunes sont destinés uniquement au tri sélectif. Ils ne doivent pas être utilisés pour les ordures ménagères ou les déchets verts. En cas de non-respect les sacs ne sont pas ramassés et les contrevenants pourront être verbalisés. Pour éviter le gaspillage, il est conseillé de mettre le sac à la collecte, uniquement s'il est plein.



Salles communales RÉSERVATION ET RÈGLES D'UTILISATION



La Salle de Réunion (place du marché)

Conditions de locations :

- Réservation au secrétariat de la Mairie,
- 30 personnes maximum,
- Retrait et retour des clés en Mairie aux heures d'ouverture,
- Nettoyage de la salle et des sanitaires à la fin de la manifestation.

TARIFS 2017

Réunions d'associations locales	Gratuit
Vin d'honneur, repas de famille ou réunions d'entreprise (de L'Herbergement)	75 €
Entreprises et organismes (extérieurs à la Commune)	100 €



La Salle de la Clairière (rue des pins)

SALLE EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉE AUX HERBERGEMENTAIS

Conditions de locations :

- **Réservation écrite** au secrétariat de la Mairie,
- A la signature du contrat d'utilisation : attestation de responsabilité civile **précisant la date de la manifestation** et le chèque de caution,
- Remise du chèque de location à la prise des clés,
- Uniquement des repas froids,
- 130 personnes maximum autorisées debout et 100 pers. assises pour un repas,
- **Attention : coupure générale à 2h30,**
- Etat des lieux avant et après la manifestation,
- Retrait et retour des clés en Mairie aux heures d'ouverture,
- Nettoyage de la salle et des sanitaires à la fin de la manifestation.

TARIFS 2017

Associations de l'Herbergement	
Assemblées générales, réunions diverses, activités culturelles sportives, éducatives, 3 ^{ème} âge, centre de loisirs, organisation régionale avec organisateurs locaux bénévoles.	Gratuit
Concours de belote, loto, soirée dansante, soirée spectacle...	90 €
Particuliers et entreprises de l'Herbergement	
Repas	175 €
Vin d'Honneur	90 €
Préau uniquement (grande salle verrouillée)	45 €
CAUTIONS	250 €



SUITE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION
DE LA SALLE POLYVALENTE,
**LE NOUVEL ESPACE ENVOL EST
RÉSERVÉ À L'ENFANCE ET À LA
JEUNESSE ET N'EST PLUS DISPONIBLE
POUR LES PARTICULIERS
(DOSSIER PAGE 8).**



La Salle Aquarelle (route de la Roche-sur-Yon)

Conditions de locations :

- **Réservation écrite** au secrétariat de la Mairie,
- **A la réservation : versement des arrhes** (30% du montant de la location),
- A la signature du contrat d'utilisation : attestation de responsabilité civile **précisant la date de la manifestation** et chèques de caution et du solde,
- Grande salle (Rubis) : 280 personnes assises pour un repas / 530 debout,
- Petite salle (Émeraude) : 80 personnes assises pour un repas / 100 debout,
- Bar : 256 personnes debout,
- Utilisation des cuisines réservée aux professionnels,
- Arrêt de la musique : 02h00,
- Remise des badges d'accès lors des états des lieux entrants et sortants,
- Nettoyage des espaces utilisés et des sanitaires à la fin de la manifestation.

POUR TOUTE LOCATION DE SALLES COMMUNALES :

- Mise en place, nettoyage et rangement des chaises et des tables à la charge de l'utilisateur
- Aucun matériel ne doit sortir des salles,
- Nettoyage de la salle et des sanitaires,
- En cas de dégradation ou nettoyage non effectué, une facturation sera adressée au locataire,
- Extinction des lumières et chauffages.

Toute anomalie doit être signalée au secrétariat de la Mairie.

TARIFS PARTICULIERS 2017		Commune	Extérieur
Bar seul pour vin d'honneur			
		110 €	230 €
Bar seul pour soirée familiale			
		165 €	260 €
Grande salle « Rubis »			
Grande salle + bar		450 €	680 €
Grande salle + bar + cuisine		575 €	800 €
Retour de mariage :	- sans cuisine	245 €	340 €
	- avec cuisine	370 €	470 €
Petite salle « Émeraude »			
Petite salle + bar		215 €	315 €
Petite salle + bar + cuisine		335 €	455 €
Retour de mariage :	- sans cuisine	165 €	270 €
	- avec cuisine	285 €	395 €
Les 2 salles « Rubis » et « Émeraude »			
Les 2 salles avec bar		560 €	800 €
Les 2 salles + bar + cuisine		685 €	930 €
Retour de mariage :	- sans cuisine	350 €	475 €
	- avec cuisine	470 €	610 €
Forfait Préparation de Salle (veille de mariage)			
		100 €	120 €

TARIFS ENTREPRISES 2017		Commune	Extérieur
Bar			
		210 €	310 €
Grande salle « Rubis »			
Grande salle + bar		535 €	760 €
Grande salle + bar + cuisine		640 €	930 €
Petite salle « Émeraude »			
Petite salle + bar		235 €	410 €
Petite salle + bar + cuisine		365 €	555 €
Les 2 salles « Rubis » et « Émeraude »			
Les 2 salles avec bar		630 €	930 €
Les 2 salles + bar + cuisine		700 €	1 130 €
Gradins			
Supplément gradins		135 €	215 €

TARIFS ASSOCIATIONS 2017		Commune	Extérieur
Bar seul pour vin d'honneur			
		Gratuit	150 €
Bar seul pour manifestation			
		90 €	200 €
Grande salle « Rubis »			
Manifestations non lucratives avec bar		Gratuit	330 €
Grande salle + bar		255 €	370 €
Grande salle + bar + cuisine		330 €	500 €
Petite salle « Émeraude »			
Manifestations non lucratives avec bar		Gratuit	210 €
Petite salle + bar		165 €	250 €
Petite salle + bar + cuisine		250 €	380 €
Les 2 salles « Rubis » et « Émeraude »			
Les 2 salles avec bar		330 €	460 €
Les 2 salles + bar + cuisine		400 €	600 €
Théâtre de verdure / gradins			
Théâtre de verdure		70 €	85 €
Gradins		90 €	130 €

Espace ENVOL

Depuis janvier, les associations ont repris possession de l'ancienne Salle Polyvalente, désormais appelée **"Espace ENVOL"**. Nous avons souhaité dédier **cet espace associatif plus particulièrement à l'enfance et à la Jeunesse**.

Ainsi l'association Acti'Mômes utilise une partie de la Salle pour les goûters dans le cadre de l'accueil périscolaire (photo 3) ainsi que pour les activités de l'accueil de loisirs les mercredis et durant les vacances.

Antonien MALARD notre animateur jeunesse a également aménagé l'espace Jeunes 11-14 ans (photo 2) pour les activités Oxy'Jeunes. À l'étage, le Foyer des Jeunes (14-18 ans) a également fait peau neuve grâce à la participation active de nos jeunes qui ont sorti leurs pinceaux (photos 1).

L'association Temps Danse occupe également les créneaux du soir pour ses différents cours : danse, zumba, hip hop (photo 4)...

Enfin l'ensemble des associations herbergementaises peut réserver l'espace central avec ou sans la scène pour les réunions publiques ou assemblées générales (photo 5).



L'ensemble des travaux s'élève à 853 202 € mais le reste à charge pour la commune n'est que de 177 518 €.

Plan de financement		TOTAL en € TTC
Coût tous frais compris		853 202 €
Fonds de Compensation pour la prise en charge de la TVA	139 959 €	
Subvention d'équipement de l'État	175 000 €	
Subvention de la CAF (enfance jeunesse)	93 328 €	
Aide de la Région au titre des économies d'énergie	36 650 €	
Aide du SYDEV au titre des économies d'énergie	100 000 €	
Participation de la Communauté de communes	130 747 €	
Reste à charge de la Commune		177 518 €



Le Conseil Municipal GÈRE 6 BUDGETS :

- le budget principal de la Commune
- le budget assainissement des eaux usées
- 3 budgets pour les lotissements communaux (La Pichetière 2 et 3 ainsi que Les Bois de Ville)
- le budget annexe EHPAD (construction et agrandissement de l'EHPAD Martial Caillaud)

MONTANT GLOBAL : 6 493 615 €



Présentation consolidée des 6 budgets

Budget	Section Fonctionnement	Section Investissement	TOTAL
Commune (en € TTC)	1 965 500 €	1 848 611 €	3 814 111 €
Assainissement (en € HT)	716 905 €	656 672 €	1 373 577 €
3 budgets Lotissements (en € HT)	685 125 €	212 685 €	897 810 €
EHPAD (en € H.T.)	265 923 €	142 195 €	408 118 €
TOTAL	3 633 453 €	2 860 163 €	6 493 616 €

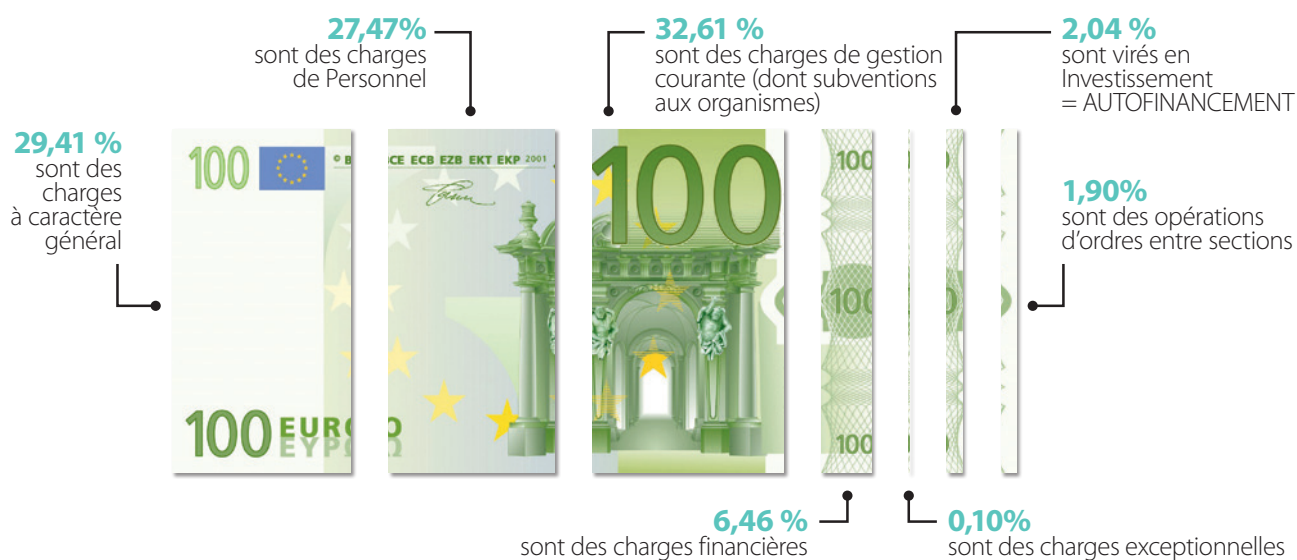


Endettement de la Commune au 1^{er} janvier 2017

Budget principal		dont emprunts souscrits pour l'école publique et le Restaurant scolaire
Capital restant dû au 1 ^{er} /01/2017	2 978 301 €	1 884 200 €
Capital restant dû au 1 ^{er} /01/2017 par habitant	945,49 €	598,16 €
Annuité à payer en 2017 (capital et intérêt)	330 362 €	195 116 €
Annuité à payer en 2017 par rapport aux recettes de fonctionnement du budget Commune	16,81%	9,93%



Budget primitif 2017



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017	En %	En €
Charges à caractère général	29,41	578 000
Charges de Personnel	27,47	540 000
Charges de gestion courante (dont subventions aux organismes)	32,61	641 000
Charges financières	6,46	127 000
Charges exceptionnelles	0,10	2 000
Virement en Investissement = AUTOFINANCEMENT	2,04	40 085
Opérations d'ordres entre sections	1,90	37 415
TOTAL	100,00	1 965 500



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017	En %	En €
Produits du patrimoine communal	3,76	74 000
Impôts	58,23	1 144 500
Dotations et participations	34,80	684 000
Produits exceptionnels et remboursements	0,25	5 000
Opérations d'ordre	2,95	58 000
TOTAL	100,00	1 965 500



Budget primitif 2017

Subventions aux associations 2017

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT en €
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Smash Basket	2 326
SMS Football	1 738
Smash Tennis	602
ASTTH	458
Les Petits Sportifs	1 204
Temps Danse	500
SMS Vélo	165
Moto Club les Ornis	200
AJA Gym Montaigu	40
ASSOCIATIONS CULTURELLES ET LOISIRS	
Comité des Fêtes	3 000
Atelier Théâtre les Nouveaux Nez	1 912,50
Le Damier	200
Foyer de Jeunes	860
Association du Patrimoine Herbergementais	15 000
ASSOCIATIONS D'AIDES ET ŒUVRES SOCIALES	
UNC AFN	165
Veuves Civiles	60
UDAF Vendée	200
Secours Catholique	1 200
Les Restos du Cœur	600
Sourire d'automne	300
SOS Femmes Vendée	100
Versement au CCAS	3 000
IME des Herbiers (réseau adepei aria)	560
Amicale du Personnel du Canton	905
UCAH	250
ASSOCIATION FAMILLES RURALES	
Familles Rurales / Restaurant Scolaire	30 000
Familles Rurales / Éveil artistique	3 000
Familles Rurales / Fonctionnement général	19 900
A.I.F.R.	24 000
ECOLES ET ORGANISMES PARA SCOLAIRES	
OGE	142 537,41
Amicale laïque de l'école Jean de la Fontaine (financement des activités périscolaires) (34,14 € x 185 élèves)	6 315,90
A.P.E.L. de l'école Arc en ciel (financement des activités périscolaires) (34,14 € x 248 élèves)	8 466,72
Actimômes (au titre des NAP)	32 000
La Cicadelle	200
Service enfance l'Herbergement Montaigu (ACE)	50
Maison familiale rurale l'Herbergement	350

Dépenses d'investissement

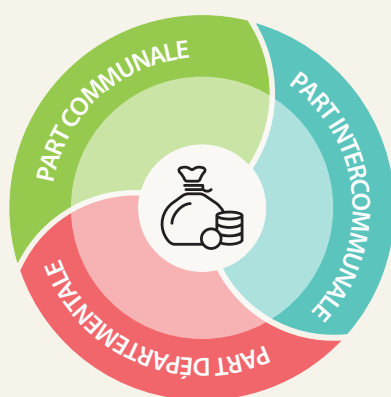
LIBELLÉ	€ TTC
NON AFFECTE	
Déficit reporté	379 273
Dépenses imprévues	0
Travaux en régie sur terrains	25 500
Travaux en régie sur constructions	0
Travaux en régie sur voirie	32 500
Remboursement du capital des emprunts	208 000
ATELIER MUNICIPAL	
Matériel pour le Service technique	32 500
STADE ET VESTIAIRES	
Travaux sur bâtiment et terrain	6 500
MAIRIE	
Travaux sur bâtiment	15 000
CIMETIERE	
Travaux sur cimetière	9 000
SALLE AQUARELLE	
Travaux sur bâtiment	8 000
BIBLIOTHEQUE	
Mobilier	6 000
EQUIPEMENTS SPORTIFS	
Matériel et mobilier sportif	500
ECLAIRAGE PUBLIC	
Travaux sur éclairage public	10 000
Matériel de voirie	500
VOIRIE EAUX PLUVIALES	
Fournitures de voirie	15 000
Travaux de voirie	189 000
ESPACES VERTS	
Mobilier et aménagement de terrain	6 500
ECOLE PUBLIQUE	
Travaux sur bâtiment	20 500
Mobilier matériel informatique	4 000
Voirie et installation de voirie	20 000
EGLISE ET PRESBYTERE	
Travaux sur bâtiment	6 000
SALLE POLYVALENTE	
Travaux sur bâtiment	52 000
Mobilier matériel informatique	6 600
TOTAL NOUVEAUX CREDITS OUVERTS EN 2017	1 046 273



Budget primitif 2017

EVOLUTION DES TAXES DE LA FISCALITÉ COMMUNALE

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taxe d'habitation (TH)	23,04	23,04	23,04	23,04	23,50	23,50	22,57
Taxe Foncière sur le bâti (TFB)	15,68	15,68	15,68	15,68	15,99	15,99	15,99
Taxe Foncière sur le non bâti (TFNB)	36,42	36,42	36,42	36,42	37,15	37,15	35,68



LES TAXES LOCALES SE DÉCOMPOSENT EN 3 PARTS :

- UNE PART COMMUNALE,
- UNE PART INTERCOMMUNALE
- ET UNE PART DÉPARTEMENTALE.

Pour la part intercommunale, l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Rocheservière avait un taux de taxe d'habitation plus faible que celui de l'ancienne Communauté de Communes Terres de Montaigu.

Suite à la fusion des 2 Communautés de Communes, **les habitants de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Rocheservière verront le taux de taxe d'habitation (pour la part intercommunale) augmenter.**

Par conséquent, si la Commune maintient le même taux pour sa propre part, cela revient à augmenter le montant global de la taxe d'habitation pour les foyers fiscaux.

Dans un souci de neutralité fiscale, le taux communal de taxe d'habitation, est donc diminué.

En raison des règles de liaison entre les taux, une baisse du taux de la taxe d'habitation impose **une diminution dans les mêmes proportions du taux de la taxe sur le foncier non-bâti.**



SITES SAINT-SAUVEUR
Patrimoine et création

L'EXPOSITION CET ETE

Du 4 juillet au 17 septembre
Exposition d'été / Variations de mondes

Prolongement des résidences 2016-2017 sur la thématique du fil, l'exposition d'été réunit trois artistes :

Brankika Zilovic, Jérôme Allavena et Claire Williams dont les œuvres tentent de faire varier notre regard sur la représentation du monde, en proposant de nouvelles perceptions.

Du mardi au dimanche de 14h à 18h30

MARDI 4 JUILLET - *Gratuit*
18h30 – **Vernissage**

VENDREDI 9 JUILLET - *Gratuit*
18 h30 – **RDV Curieux**

avec Julien Zerbone « Le fil, le réseau, la matrice » : comment le champ lexical du tissage et de la couture est entré dans le langage de tous les jours.

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE - *Gratuit*
15h30 – **Concert avec Soizic Lebrat**

"Concert pour violoncelle à roue et son double acousmatique".



LES PROPOSITIONS +

A 16H, CHAQUE DIMANCHE D'OUVERTURE,
profitez de la visite guidée sans supplément tarifaire.

ENTRÉE GRATUITE
chaque premier dimanche du mois
(6 août et 3 septembre).

PASS ANNUEL À 5€ qui garantit l'accès illimité
au site pendant 1 an à partir de la date d'achat

L'AGENDA Animations gratuites

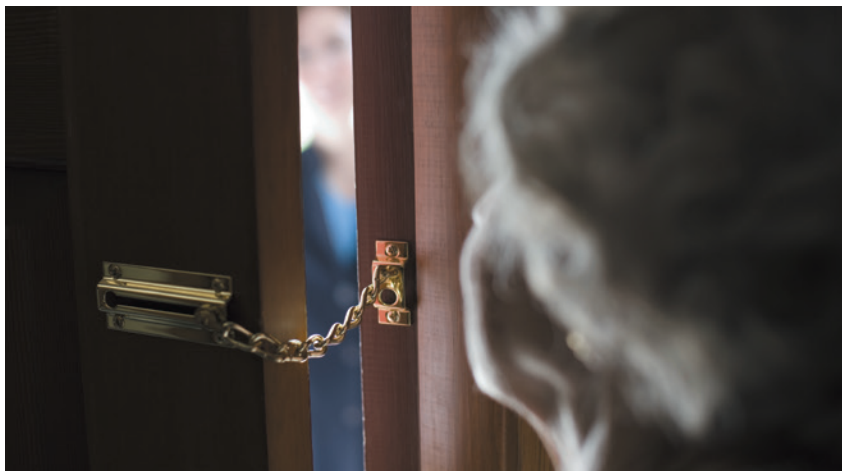
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
LE SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

- le samedi de 14h à 18h30
- en visite libre et visite flash à 15h, 16h, et 17h
- le dimanche de 11h à 18h30
- en visite libre et fin de l'exposition d'été

LES ATELIERS EN VACANCES

- **ATELIER**
- **CRÉONS DANS UNE NOUVELLE DIMENSION**
- le jeudi 20 juillet / 10h-12h
- 8-14 ans / 5 €
- **CALLIGRAPHIE**
- le jeudi 3 août / 9h30-12h30
- 8-12 ans / 2,5 €

Communiqué DE LA GENDARMERIE



Démarchage à domicile

Des faits récents ont démontré une fois encore que les malfaiteurs ciblent plus particulièrement les seniors.

6 ONT ÉTÉ RECENSÉS
AU COURS DU SEUL
faits MOIS DE MARS.

Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime. Les malfaiteurs agissent souvent en binôme.

Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent l'attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur et des liquidités.

Certains se présentent comme des professionnels (agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers, vente de serpillières ou de torchons etc.) ou prétendent récolter des fonds pour une association caritative.

• Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou

gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.

- Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.
- Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.
- Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.
- Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

LA SÉCURITÉ ÉTANT L'AFFAIRE DE TOUS

SIGNEALEZ TOUS COMPORTEMENTS OU PASSAGES RÉPÉTÉS vous paraissant suspects. A cet effet, contactez directement la brigade de gendarmerie la plus proche ou adressez-nous un mail à : prevention-ggd85@gendarmerie.interieur.gouv.fr.



Opération Tranquillité Vacances

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Pour bénéficier du dispositif, il faut se déplacer à la brigade de gendarmerie plusieurs jours avant la période d'absence pour remplir un formulaire.

Nouveaux parcours TER EN PAYS DE LA LOIRE



À PARTIR DU 2 JUILLET 2017, une nouvelle grille des horaires TER va être mise en place.

Cette évolution s'explique par un nouveau cadencement de l'ensemble des circulations de trains sur le réseau ferroviaire ligérien (TER, TGV, Intercités).

Son objectif est de permettre une meilleure organisation, une plus grande fiabilité et lorsque c'est possible une augmentation du nombre de trains en circulation.

Pour vous permettre de préparer vos déplacements cet été et à la rentrée (du 28 août au 9 décembre 2017), la Région des Pays de la Loire vous informe de ces futurs horaires TER dès maintenant grâce à un outil de consultation en ligne :

www.nouveauxhorairester.paysdelaloire.fr

Son fonctionnement est simple. Il vous suffit de renseigner vos gares de départ et d'arrivée, le jour de départ souhaité et la période de votre trajet (2 juillet au 27 août pour l'été, 28 août au 9 décembre pour l'hiver) pour :

- trouver facilement vos nouveaux horaires TER de départ et d'arrivée, selon les jours de la semaine et du week-end,
- calculer la durée de votre parcours et identifier les correspondances associées.

Lorsque le trajet comprend une correspondance, les résultats présentés proposent des temps de correspondance limités à 30 minutes.

Cet outil de consultation est exclusivement dédié aux horaires des trains TER, ceux des lignes Corail (TET) Caen – Le Mans – Tours et Nantes – Luçon – La Rochelle sont cependant également répertoriés.

Les horaires des lignes TGV et des lignes autocars régionales ne sont pas disponibles.

Ces horaires sont donnés à titre indicatif.

Pour plus d'information, appelez

Contact TER au 0 800 584 260

(service & appel gratuits du lundi au vendredi de 7h à 20h).



Votre électricité est-elle de bonne qualité ?



Le SyDEV, propriétaire du réseau de distribution publique d'électricité, assure le contrôle de la qualité de l'électricité distribuée, pour le compte des communes vendéennes.

Si vous constatez chez vous des variations de la tension électrique et/ou de l'intensité de l'éclairage, un équipement électrique ou électronique moins performant ou s'arrêtant de fonctionner, nous vous invitons à nous le signaler par mail à :

controle.concessionnaire@sydev-vendee.fr

Votre demande sera analysée et, le cas échéant, le SyDEV posera gratuitement un enregistreur de tension sur votre installation électrique.

Cette action permettra de détecter les besoins de travaux de renforcement du réseau réalisés sans participation financière pour vous ou votre commune.

EHPAD Martial Caillaud

25 ans : juin 1992 / juin 2017



Un peu d'histoire :

C'est en juin 1992 que nous avons ouvert nos portes pour accueillir nos premiers résidents.

Trois ans plus tard l'établissement s'est vu doté de quelques lits médicalisés pour les personnes plus dépendantes. Au 1er janvier 2003, nous devenions EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

En 2008, une direction commune se met en place avec Rocheservière, chaque structure étant gérée par son propre CCAS.

2012 a été une année transitoire avec l'augmentation du nombre de lits, la réhabilitation des locaux, la création de places d'hébergement temporaire et la mise en place d'un PASA (Pôle d'Accompagnement et de Soins Adaptés) pour la prise en soin des maladies Alzheimer et des troubles cognitifs.

C'est le 1^{er} janvier 2015 que la résidence de l'Herbergement et celle de Rocheservière fusionnent devenant EHPAD Multisite géré par une nouvelle entité : le CIAS du Canton de Rocheservière.

A présent, depuis le 1^{er} janvier 2017, le CIAS de Rocheservière a fusionné avec le CIAS de Montaigu pour en créer un nouveau, gérant l'ensemble des structures du territoire Montaigu-Rocheservière.

Aujourd'hui la résidence Martial Caillaud accueille 68 résidents, dont 5 en hébergement temporaire. Les Résidents bénéficient de soins, d'accompagnements et d'animations, assurés par les diverses équipes et un service de portage de repas livre également tous les jours une vingtaine de repas sur la commune et les environs.

Le dimanche 18 juin 2017 était l'occasion de fêter ces 25 ans !

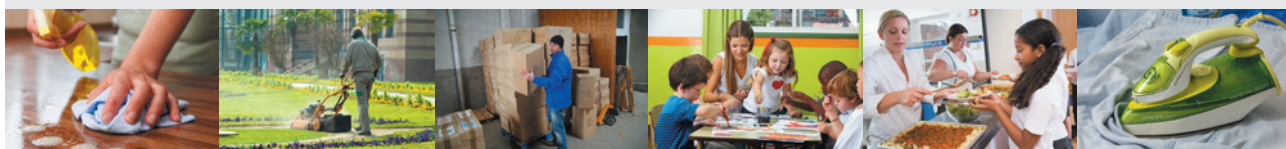
Une journée placée sous le signe de la Guinguette avec de nombreuses animations pour découvrir ou redécouvrir notre structure et marquer ce bel anniversaire !

Les Résidents et l'ensemble du personnel.

Vous recherchez un emploi ! ou un complément de salaire !

Réel recrute pour des postes de :

- Services en cantine et périscolaire
- Entretien et nettoyage de bureaux
- Entretien des espaces verts
- Services à la personne



Réel

SERVICE - ACCOMPAGNEMENT - EMPLOI

Tél : 02-51-46-48-38 - contact@reel-ges.fr



Ecole privée Arc-en-Ciel

2, rue de Bel Air - 85260 L'HERBERGEMENT

Tél : 02 .51.42.86.30

E-mail : ecole.privee.herbergement@wanadoo.fr

L'école Arc-en-Ciel accueille 251 élèves pour l'année 2016-2017, répartis sur 9 classes.

- Le thème de l'année "les contes d'ici ou d'ailleurs" est abordé de différentes manières dans les classes.
- La protection de l'environnement nous tient toujours à cœur.

Les enseignants remercient toutes les personnes qui accompagnent bénévolement les enfants dans leurs activités (temps fort caté, piscine, sorties, ateliers, préparation des fêtes...)

INFO DERNIÈRE MINUTE : OUVERTURE D'UNE 10^{ÈME} CLASSE

À partir de septembre 2017, il y aura 4 classes en maternelle et 6 en élémentaire.

HORAIRES :

Matin : 9h00/12h15 - Après-midi : 13h45-16h45

pour 2016-2017, les horaires sont les mêmes et la semaine est de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : contactez M. Damien Charbonnier de 8h à 18h au 02 51 42 86 30 les jours de classe et plus particulièrement le mardi (journée de décharge).

COLLECTE DE PAPIERS : Une benne est mise à disposition sur le parking de l'école Arc-en-Ciel du 30 juin au 7 juillet. Possibilité de déposer : papiers blancs et couleurs, journaux et magazines, livres et enveloppes.



Marche gourmande des 2 écoles



Apéro concert



Kermesse

OGEC et APEL

Les bureaux des 2 associations de parents ont pour mission d'apporter un environnement de qualité pour les enfants et leur famille dans les domaines pédagogiques, culturels, éducatifs, matériels...

Ces deux bureaux composés de parents se renouvellent chaque année. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à venir à l'Assemblée Générale le vendredi 24 novembre 2017.

Nouvelle Présidence pour l'APEL :
Catherine Pavageau et Sandrine Gris.

DATES À RETENIR

- **DU 30 JUIN AU 7 JUILLET**
Collecte de papiers (sur le parking de l'école)
- **SAMEDI 23 SEPTEMBRE**
Concours de palets
- **SAMEDI 7 OCTOBRE**
Marche Gourmande
- **DIMANCHE 19 NOVEMBRE**
Marché aux jouets
- **VENDREDI 24 NOVEMBRE**
Assemblée Générale APEL et OGEC

A l'école Jean de la Fontaine, une année scolaire...

... riche en découvertes littéraires grâce à :

- une **correspondance scolaire** sur l'année pour les classes CE1-CE2 et CE2-CM1
- une participation au **Prix des Incorruptibles pour l'ensemble de l'école** avec un vote dans les conditions réelles pour connaître le livre plébiscité par cycle
- l'action "**Lire et Faire Lire**" pour les élèves de GS et CP
- une visite au **Printemps du Livre de MONTAIGU** pour 8 classes sur 9 (spectacle ou rencontre avec un écrivain)
- la **réalisation de boîtes à raconter** en cycle 1 autour du conte "La princesse au petit pois".

... ouverte sur la culture, l'art et l'histoire avec :

- le **concert éducatif "Duo Cordélia"** à la salle Aquarelle pour le cycle 3
- les **interventions musique** en lien avec les projets de classe pour l'élémentaire
- la visite de l'**expo-photos Patrick BAILLY-MAITRE-GRAND** à ROCHESEVIERE avec un prolongement pédagogique pour aboutir à une présentation des productions photos lors des Portes Ouvertes de mars 2017
- les **représentations théâtrales à Thalie** avec intégration de l'activité théâtre pour les élèves de CM2
- une **sortie scolaire concernant les CP et CP-CE1 à la Tournivelle (79)** pour découvrir une école d'autrefois



... tournée vers l'actualité :

- Participation à la Semaine de la Presse pour les CE1-CE2 : **conférence interactive avec Thomas PESQUET** astronaute et succès au "Concours de Unes 2017" avec l'obtention du 2ème prix.
- En lien avec le Vendée Globe, **stage de voile** sur 2 jours au lac de la CHAUSSÉLIERE (CM1 et CM2) et une sortie aux SABLES d'OLONNE avec visite de la criée,... (CE1-CE2 et CE2-CM1)



École publique Jean de la Fontaine

Inscriptions sur Rdv le lundi toute la journée
et le jeudi matin ou par téléphone.

36, rue Jean Yole - 85260 L'HERBERGEMENT

Tél. : 02 51 42 49 86 - Email : ce.0851360s@ac-nantes.fr



Amicale Laïque

Tout en défendant les valeurs de laïcité, de partage et de convivialité, l'Amicale Laïque a pour but de créer et d'entretenir un lien entre l'école et le monde qui l'entoure.

Pour cela, l'équipe bénévole de l'association organise tout au long de l'année scolaire plusieurs manifestations à destination de tous (marche gourmande en partenariat avec l'école Arc en ciel, spectacle d'Elodie Poux, fête de Noël, différentes ventes de chocolats, de madeleines Bijoux, de plants de fleurs et fête de l'école).

L'ensemble des bénéfices permet de soutenir financièrement les projets de l'école Jean de la Fontaine tels que des sorties à visée pédagogique (sortie voile des élèves du cycle 3 par ex) mais aide aussi à financer des abonnements annuels pour les classes et bien d'autres choses encore.

Même si cette année, 5 nouveaux membres ont complété l'association, l'Amicale Laïque recrute ! C'est avec vous, bénévoles précieux, que nous ferons encore plus pour nos enfants.



Fête de Noël

ÉVÈNEMENTS À VENIR

➤ SAMEDI 7 OCTOBRE

6^{ème} Marche Gourmande

➤ POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

n'hésitez pas à contacter
Frédéric Loiret au 06 31 75 81 69
ou Nicolas Denis au 06 84 76 78 51.



Les P'tits Sportifs

La saison 2016-2017 se termine par une belle fête du sport ce mercredi 28 juin. 51 enfants ont pu au cours de cette année découvrir de nombreux sports, dirigés par Emy, animatrice sportive et Arthur, jeune volontaire en service civique.

Lors de l'après-midi découverte du mercredi 14 juin, les enfants inscrits cette année ont eu à cœur de faire découvrir aux futurs P'tits sportifs les différentes activités.

Ce fut un grand moment d'échanges clos par un goûter bien mérité. Les inscriptions étaient déjà possibles mais aucune crainte, **une réunion spéciale pour inscrire vos enfants aura lieu le vendredi 8 septembre 2017 sous le préau de la salle de la Clairière de 18h30 à 20h30.**

Tous les enfants, âgés de 4 à 7 ans peuvent s'inscrire quelle que soit leur commune d'habitation. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les bénévoles de l'association.

En novembre 2016, Les P'tits Sportifs organisaient pour la première fois **une soirée dansante sur le thème des "Années 80"**. Ce fut un succès. Alors inscrivez sur vos calendriers la nouvelle date pour **la seconde édition de cette soirée le samedi 4 novembre 2017 à la salle Aquarelle.**

Cette soirée est ouverte à tous petits et grands pour partager un grand moment festif. Les bénéfices ainsi récoltés permettront l'acquisition de petits matériels mais aussi la possibilité d'offrir des montants d'inscription attractifs, afin que chaque enfant puisse pratiquer une activité sportive. Alors, venez nombreux en famille, entre amis. L'entrée à cette soirée sera gratuite pour tous les enfants jusqu'à 18 ans.

Emy, Arthur, Martine et Marielle vous souhaitent un bel été ensoleillé, et espèrent vous retrouver toujours aussi nombreux en septembre.

Amitiés sportives.



ÉVÈNEMENTS À VENIR

➤ VENDREDI 8 SEPTEMBRE

Inscriptions : 18h30 / 20h30,
Salle de la Clairière

➤ SAMEDI 4 NOVEMBRE

Soirée Années 80, Salle Aquarelle

➤ POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Marielle FILLON – 06 14 35 76 41
ou fillon.marielle@orange.fr



Acti'Mômes

Accueil de loisirs et Accueil Péricolaire

Mail : actimomes85@gmail.com

Inscriptions et Contact : Christophe au 02.51.42.46.19

TEMPS FORTS RÉALISÉS OU À VENIR :

• Vacances de février :

Séjour neige avec 23 enfants de 9/12 ans.

6 jours de bons moments au Chalet de l'Ours à St Lary.



• Mercredi 7 juin :

Rallye Vélo 8/11ans et Rallye trottinettes et petits vélos pour les 3/7ans.

• Mercredi 21 juin :

Fête de la Musique et Vote du Prix Littéraire 2017.

• Mercredi 5 juillet :

Le matin à la piscine et l'après-midi à Ludi Planète à Boufféré.



ACCUEIL DU 10 AU 28 JUILLET

Au programme :

- Camping à la ferme de Boufféré pour les 4/5ans, séjour roulotte pour les 6/7ans ; séjour Puy du Fou / kayak et séjour à Brétignolles (catamaran, cerfs-volants, baignades) pour les 8/11ans.
- Mais aussi : Festival Mômes en Zik pour les 5/11ans et de nombreuses activités au centre : Musique, laser game, magie, piscine...



ACCUEIL DU 16 AOÛT AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Bienvenue sur l'île Acti'Mômes :

- Des jeux d'eau, des jeux de sable, une journée à Grasla, une nuit au centre, de la pêche, une journée à la piscine...
- Un mini-camp de 5 jours à Mouchamps pour les 8/11ans : du 28 août au 1er septembre.
Au programme : Paddle, Archery Biathlon (tir à l'arc), piscine.



➤ **L'ACCUEIL SERA FERMÉ DU 31 JUILLET AU 15 AOÛT INCLUS.**

NOUVEAU : création du site internet
<http://actimomes85.wixsite.com/actimomes>

Bonnes vacances !



L'association Familles Rurales de L'Herbergement

propose plusieurs services pour les familles de la commune.

- 8 Espace Saint Georges
- 85260 L'HERBERGEMENT
- Tél : 02 51 06 36 04 / 07 88 49 06 72
- Mail : famillesrurales.herbergement@wanadoo.fr
- www.famillesrurales.org/lherbergement/

Les nouveaux responsables élus de l'association sont :

Président : Sylvain GADAIS

Trésorier : Gildas BORDRON

Secrétaire : Nadège ROUSSEAU

Membres : Vincent AIRIAU, Angélique CHARRIER, Hervé DOUILLARD, Jean-Luc GAUTHIER, Charles MADJRI, Gaëlle RAVELEAU.

Ils sont épaulés par une directrice d'association, Gwladys PAVAGEAU.

Nouveaux horaires d'ouverture du bureau de l'association à compter de 01/09/2017

**Lundi : de 14h à 18h - Mercredi : de 9h à 12h
Vendredi : de 14h à 18h**

LES ATELIERS MUSIQUE



"LES ATELIERS MUSIQUE" proposent des cours :

Collectifs : Préparation au solfège (à partir du CP), solfège, chant technique (adultes)

Individuels : Guitare, basse, batterie, clavier

RETOUR DE L'EVEIL MUSICAL pour les enfants de la moyenne section au CE1 :

Donnés en petits groupes, les cours permettront aux enfants de s'éveiller à la musique par le chant, l'écoute et le mouvement rythmé ainsi que le jeu instrumental. Ils pourront découvrir divers instruments et apprendre à reconnaître les sons musicaux.

CHANT CHORALE toutes générations :

Si vous avez envie de chanter en groupe ou d'améliorer vos performances vocales, que vous soyez enfant ou adulte, prenez contact avec les ateliers musique, des cours peuvent être mis en place.

Vous avez manqué les permanences d'inscriptions, début juin, pour la prochaine rentrée scolaire, contactez-nous au plus vite.

Contact : bureau Familles Rurales 02 51 06 36 04

Location de matériel :

Les ateliers musique proposent aussi la location de matériel de sonorisation ou de jeux de lumières.

Pour un anniversaire, une fête... ne cherchez plus, les ateliers musique vous prêtent de quoi animer vos soirées !!

Contact : 02 51 06 36 04 - ateliersmusique@gmail.com

LE RESTAURANT SCOLAIRE "Resto'kids"

Le restaurant scolaire accueille quotidiennement **plus de 400 enfants**, de la petite section au CM2, des 2 écoles.

2 nouvelles personnes ont rejoint l'équipe de 15 salariés afin d'assurer la préparation des repas, le service, l'accompagnement dans les cars, l'animation et la surveillance sur les cours.



NOUVEAUTÉ :

Depuis janvier 2017, avec les évolutions du tri des déchets en Vendée, le restaurant scolaire s'est adapté en triant au maximum ses déchets.

Un contact a été établi avec la MFR de l'Herbergement, qui dispose d'un composteur. Désormais les restes de repas y sont acheminés.

Si vous avez manqué les permanences d'inscriptions, début juin, pour la prochaine rentrée scolaire, **merci de nous contacter avant le 7 juillet.** L'inscription est obligatoire pour être accepté au restaurant scolaire.

Contact :

02 51 42 40 66 - restaurantscolaire85@hotmail.fr



LE BABY SITTING

Cette garde d'enfants ponctuelle, le soir, au domicile des parents, relève d'une démarche d'entraide et de dépannage à destination des jeunes familles : **c'est une solution pratique et sûre mais à caractère occasionnel.**

Familles Rurales met en relation des familles qui cherchent quelqu'un pour s'occuper de leur(s) enfant(s) un soir de temps en temps (pour aller au cinéma, au restaurant, à une réunion, à une conférence...) et un(e) jeune capable de satisfaire à cette attente en garantissant pleinement la sécurité des enfants.

Alors n'hésitez plus, vos enfants seront ravis !!

Contact : bureau Familles Rurales 02 51 06 36 04 pour connaître les différentes modalités.

LA PARENTALITÉ



En 2017, Familles Rurales a porté, en partenariat avec la municipalité et certains acteurs de la commune (les Jeux de Maud, Titapi et Patati, Acti'Mômes, Acti'bouts, le Damier Vendéen, les P'tites Canailles, Oxy'Jeunes, le Foyer des Jeunes, l'APEL et Geneviève BEAUVINEAU), le 1^{er} projet autour de la parentalité : « Et si on jouait... »

Merci de votre participation et de vos encouragements à poursuivre notre démarche : vous étiez 130 personnes à écouter Sophie MARINOPOULOS lors de sa conférence et près de 300 personnes, enfants et adultes à participer à la journée jeux en famille.

Le collectif nouvellement constitué "**Bulles de parents**" est en cours de réflexion pour de nouvelles actions à proposer, à vous les familles... **Toute personne intéressée pour participer au collectif sera la bienvenue !**

Vous pouvez aussi nous suivre sur notre facebook : Bulles de parents.

Des bénévoles de notre association font partie de 2 structures intercommunales Familles Rurales :

L'A.I.F.R. pour le transport scolaire communal et vers les collèges et lycées de Montaigu

La Halte-garderie itinérante sur le secteur de Rocheservière



AIFR - Association Intercommunale Familles Rurales

L'AIFR intervient dans deux domaines autour de la jeunesse : les activités jeunesse et le transport scolaire.

L'association vient de se doter de son propre site Internet : <http://www.famillesrurales.org/aifr/>

Vous y trouverez tous les renseignements utiles concernant :

- les activités à la carte pour les jeunes à partir du collège, pendant les vacances scolaires, les séjours d'été, les modalités d'inscription, les inscriptions en ligne, les contacts avec les animateurs jeunesse, etc...
- les modalités d'inscription et tarifs du transport scolaire, les circuits, horaires, contacts, etc...

ATTENTION : le renouvellement et les nouvelles inscriptions au transport scolaire ont eu lieu jusqu'au 19 juin sur www.transports.vendee.fr (dérogation pour les élèves qui étaient en attente d'orientation).

A noter que le renouvellement de l'inscription n'est pas automatique d'une année sur l'autre. Les familles doivent obligatoirement renouveler l'inscription de leur(s) enfant(s).

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :

• Bénévoles et référents Transport scolaire sur L'Herbergement :

- transport des primaires : Nadège Rousseau, Angélique Charrier
- transport des collégiens et lycéens vers Montaigu : Jean-Luc Gauthier
- bureau Familles Rurales L'Herbergement - Espace Saint-Georges

• Coordination et autres renseignements :

Sophie Guilbaud - tél. 02 51 31 15 75 (mardi, mercredi matin, jeudi) - aifr.transportscolaire@orange.fr

Oxy'jeunes

Depuis le début d'année, les jeunes herbergementais de 11/13 ans peuvent profiter de leur nouveau local situé à l'espace Envol.

Celui-ci est maintenant équipé d'un coin détente avec canapés et table basse, d'un coin cuisine et d'un baby foot.

Tout ce matériel permet à Antonien, l'animateur jeunesse de la commune, d'accueillir les enfants et de leur proposer des activités tout au long de l'année :

- les mercredis après-midi sur les périodes scolaires
- et les mardis et jeudis lors des vacances.

➤ **Les inscriptions sont gratuites et valables pour l'année civile. Il est donc toujours possible d'inscrire votre enfant.**

EN OCTOBRE

RENCONTRE POUR UN SÉJOUR EN 2018

Galette des Rois "maison"



Soirée tartiflette et film



- Du nouveau matériel pour Oxy'jeunes et le Foyer des Jeunes -

La municipalité a permis l'achat de matériel innovant mis à disposition des jeunes uniquement en présence d'Antonien, l'animateur. Grâce à ce nouveau matériel, les jeunes de 11 à 18 ans et plus, bénéficient d'un accès aux outils numériques : nécessaire de réalité virtuelle (casque et caméra), imprimante 3D, tablette graphique.

Foyer des Jeunes

Après avoir repeint tout le local pendant les vacances de Noël, les jeunes disposent depuis le début d'année d'un local rafraîchi.

Ils peuvent venir en profiter les mercredis après-midis et samedis après-midis pendant les périodes scolaires et tous les après-midis lors des vacances, en autonomie ou en présence d'Antonien, l'animateur jeunesse qui leur propose des activités et sorties et qui les accompagne sur des projets.

Suite aux travaux le foyer a été doté d'un billard.

L'espace vidéo a été aménagé avec de nouveaux canapés et un équipement permettant de jouer en réalité virtuelle.

Les jeunes du foyer se mobilisent sur plusieurs actions telles que la vente de viennoiseries et plus récemment le lavage auto. Cela leur permet de financer de futurs projets, activités et sorties.

➤ **Le bureau de jeunes réfléchit d'ailleurs à plusieurs idées de manifestations : tournoi de palets, matinée zumba géante, décoration d'un transformateur...**

Soirée dinatoire et théâtre



Sortie karting



L'animateur Jeunesse, Antonien MALARD, l'adjointe en charge de la Commission Jeunesse, Annie JAULIN et la Présidente du bureau adulte du foyer, Laurence PICORIT.



MFR Herbergement

La Maison Familiale Rurale est un centre de formation par alternance.

Elle accueille plus de 100 élèves en formation initiale : 4^e, 3^e, CAP Métiers de l'agriculture, BAC Pro Services aux personnes et aux territoires, mais aussi des stagiaires adultes en formation CAP Petite Enfance.

OUTILS EN MAINS

Les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} ont passé une journée avec les bénévoles de l'association l'outil en mains, de Rocheservière.

Le président M. PAROIS les a accueillis pour différents ateliers : menuiserie, plomberie, cuisine, carrelage, couture, jardinage, mécanique.

Ce fut l'occasion pour chaque jeune de s'essayer à différents métiers, de questionner les professionnels.

Merci à tous ces professionnels de transmettre leur passion et leur savoir-faire aux jeunes.



MOBILITE EUROPÉENNE

Les élèves de CAP métiers de l'agriculture ont passé une semaine à Barcelone du 27 au 31 mars.

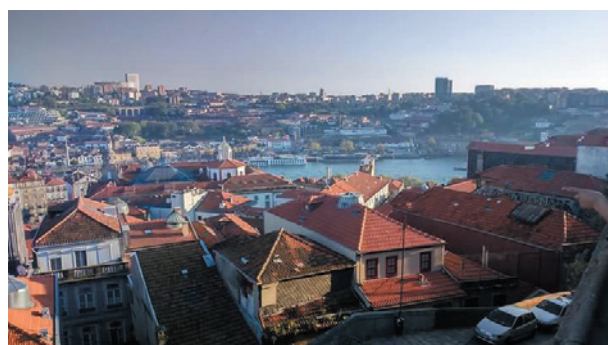
AU PROGRAMME :

- visite du stade,
- des installations olympiques,
- du port,
- de la Sagrada Familia,
- de Parc Gwel
- et d'une exploitation agricole ;
- et logement en famille par 2 ou 3.



Durant la semaine du 10 au 14 avril 2017, les élèves de 1^{ère} BAC PRO SAPAT ont fait voyage commun avec les élèves de la MFR de Chantonnay et de St Fulgent ; direction PORTO.

Voyage en avion et visites sur place de la ville de Porto, d'une crèche et d'une maison de retraite.





SMASH Basket

Premier club français de basket en nombre de licenciées féminins.



BILAN SAISON 2016 - 2017 :

Le club comptait 336 licenciés et 32 équipes étaient engagées en championnat.

Nos deux équipes fanions seniors féminines (Pré-Nationale et Régionale 3) après un excellent parcours en championnat gagnent leur billet pour le niveau supérieur.

Très beau parcours également des seniors garçons qui terminent 3ème en Départementale 2.

Nos équipes jeunes ont fait une bonne saison, plusieurs équipes ont évolué au Niveau 1 Départemental.

Le week-end du 13/14 mai nous avons eu la chance et le plaisir d'organiser les ½ finales du Challenge et de la Coupe de Vendée.



En étant le premier club de basket vendéen affilié à la Fédération Française de Sport Adapté, nous continuons à développer notre section Sport Adapté avec 25 personnes.

Cette année, le Baskin (Basket Inclusif) a été intégré au programme de la section. Un match de démonstration a été organisé salle de l'Herbergement le 18 mars dernier.

Il a rassemblé près de 200 personnes devant nos élus du territoire et les médias (TV Vendée, Télé 3 Provinces, Ouest France...). L'objectif était de faire découvrir ce nouveau sport et de le promouvoir.



Avec l'aide de l'association Frenchy Associate, nous allons organiser un camp de basket à L'Herbergement animé par des Basketteurs Américains du 14 au 19 août.

Ce camp se déroulera à 100% en anglais et offrira à nos jeunes une immersion sportive et linguistique dans le monde du basket américain afin de progresser en anglais et en basket de façon ludique et motivante. (renseignement et inscription : 07 87 70 97 94).

QUELQUES INFORMATIONS POUR LA SAISON PROCHAINE

- Les enfants (garçons et filles) sont acceptés dès l'âge de 6 ans (nés en 2011).
- Deux entraînements hebdomadaires sont proposés à toutes les équipes.
- Retrouvez toutes les infos, les activités du club et les résultats sportifs de la saison écoulée sur le site internet : www.smashbasket.fr
- **Contact :**
Mail : contact@smashbasket.fr
Tél : 06 78 27 11 82





SMASH Tennis

Mission réussie auprès des jeunes !

La saison 2016/2017 touche à sa fin et permet au club du Smash Tennis de revenir sur la période écoulée :

GALAXIE TENNIS

Cette saison, nous avons axé notre investissement sur les plus jeunes. Mission réussie !

3 sessions de Galaxie Tennis se sont déroulées pendant les vacances scolaires et ont réuni, en moyenne, une vingtaine de participants.

Un grand merci aux enfants qui sont fidèles à ce rendez-vous et aux parents venus les encourager. La dynamique bien en marche se poursuivra donc l'année prochaine !

TOURNOI INTER-CLUBS

Cette année, le tournoi a rassemblé 210 participants issus de 13 communes, soit environ 500 matchs à jouer sur une période de 6 mois, ce qui nous oblige à jongler avec le peu d'infrastructures disponibles.

Les finales ont eu lieu les 10 et 11 juin 2017 sous les encouragements du public venu nombreux.

CARTE-PASS

A l'approche des beaux jours, nous rappelons que vous pouvez pratiquer le tennis en loisir sur les courts extérieurs, pendant tout l'été, via une carte-pass (adultes : 50 € / jeunes : 35 €).

Renseignement auprès de :

- Gérald HOARAU au 06 61 52 82 99
- ou Sébastien RIVIERE au 06 80 56 25 32

NOUVEAUTÉ 2017 : les courts extérieurs sont désormais dotés d'un éclairage !

NOUVEAUX PARTENAIRES

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux partenaires **LA CAVE VINOCHIO, LE BISTRO DE LA FOIRE et ORS** qui viennent s'ajouter à la liste de nos fidèles sponsors.

ASSEMBLEE GENERALE

Notre assemblée générale se tiendra à la Salle Pierre Geay de St Sulpice le Verdon, le 7 juillet 2017, à partir de 20h.

Ce sera l'occasion pour les personnes, qui ont envie de s'engager auprès du club bénévolement, de se manifester.

Nous profiterons aussi de cette réunion pour élire ou renouveler les membres du bureau et le Président, Sébastien RIVIERE ayant émis le souhait de se retirer.

REMERCIEMENTS

Une petite pensée pour Michel et Serge qui ont contribué au développement du club à travers les services qu'ils ont rendu au Smash Tennis.

Le bureau remercie également la municipalité, les sponsors et toutes les personnes qui participent à la vie du club.

SITE INTERNET :
<http://www.club.fft.fr/smash.tennis>





SMS Football

Les temps forts de la saison 2016-2017

Le 17 décembre 2016 avait lieu à la salle omnisport pour la première année le Festifoot réunissant tous les jeunes du club accompagnés de leur dirigeants, éducateurs, des séniors et bien sûr du Père Noël ! Une belle réussite qui sera reconduite la saison prochaine.

Notre équipe U15 a atteint les demi-finales du challenge de Vendée contre Talmont/Ste Foy.

Un déplacement en car a eu lieu à cette occasion. Malgré la défaite, la bonne ambiance était au rendez vous.

Contact SMS Football

smsfootherbergement@gmail.com

06 29 61 21 66

www.smsfootball.fr



Demi-finale challenge de Vendée U15



Festifoot



Tennis de table L'Herbergement

Nous avons été cette saison 55 licenciés répartis en 4 équipes adultes (R3, D2, D2 et D3) et 3 équipes jeunes.

Nous sommes le seul club de tennis de table de la Communauté de Communes affilié à la FFTT, avec des possibilités de pratiquer ce sport en compétition ou en loisir.

Les entraînements reprennent :

- le mardi 29 août pour les adultes
- le mardi 5 septembre pour les jeunes.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter **Simon AIRIEAU** au 06 85 03 32 14



Régionale 3





Association Temps danse

Bureau saison 2016-2017 :

Présidente : Nadège Landreau

Vice-présidente : Sylvie Rafin

Trésorière : Karen Bossis

Membres : Magali Ribault, Estelle Baron, Patricia Guinebaud, Adeline Guilbaud

Mail : tempsdanse.herber@gmail.com

Nous souhaitons la bienvenue aux personnes qui souhaiteraient nous rejoindre dans le bureau.

Pour l'année 2017/2018, nous proposons les cours de :

- **MODERN-JAZZ** pour les enfants le mercredi après midi
- **GYM ADULTES** le mercredi soir
- **DANSE DE SALON** également le mercredi soir
Les cours sont dispensés par Delphine Brochard.
- **HIP HOP** à partir de 8 ans, le jeudi soir
Nous recherchons actuellement un nouveau prof.
- **ZUMBA** ado et adultes, le mardi soir
Cours dispensés par Céline Roucher.

Les cours se dérouleront à l'Espace Envol (ancienne Salle Polyvalente). La reprise est prévue le **mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 septembre 2017** (dates à confirmer lors de l'inscription).

Les permanences d'inscriptions pour l'année 2017/2018 se dérouleront à la salle de réunion (place du marché).

Mercredi 6 septembre 2017 de 17h30 à 20h

Notre Assemblée Générale annuelle aura lieu le **Mercredi 6 septembre 2017 à 20h** après les inscriptions.



Les ORNI Moto Club

20 ans ! Nous sommes heureux de fêter l'anniversaire du moto-club, depuis le 10 Janvier 2017. Il regroupe toujours plus de passionnés.



Nous sommes aujourd'hui 55 adhérents, partageant le même plaisir et ravis de se retrouver pour diverses activités.

Quelques animations ont été réalisées en ce début d'année comme la galette des rois, la soirée Rock'n'roll, visite de l'exposition de Gorges (vieilles voitures et le peintre des 24h du Mans) avec une sortie moto, l'encadrement des vieilles voitures avec l'association de l'UCAH, une sortie à la Rochelle et le grand prix du Mans...

Nous tenions à vous remercier pour votre présence lors de la soirée Rock'n'roll de Février. Super groupe (RICHARD JR AND THE SILVER SWING) avec une superbe ambiance et de super danseurs ! La prochaine soirée aura lieu en 2019.

Les activités prévues pour la deuxième partie de l'année : **une séance au karting, une soirée spéciale « 20 ans »** (avec les adhérents de ces 20 années) suivie du pique-nique annuel, **un week-end sur Brem** et **une soirée sur Nantes**.

Vous pouvez également découvrir notre nouveau logo, refait pour l'anniversaire du moto-club.

Nous encourageons encore cette année les plus jeunes comme les plus vieux pour les entraînements sur piste ainsi que la participation à certains championnats. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir.

Il est toujours possible d'adhérer au moto-club. Pour cela, **vous pouvez contacter Jacky FREUCHET au 06 24 17 56 27** ou un des membres du bureau :

Jacky FREUCHET : Président

Nicolas CAILLAUD : Vice-président

Jérôme BARBAUD : Trésorier

Flavie CAVOLEAU : Vice-trésorière

Clotilde TOSKA : Secrétaire

Gwendoline LEFEUVRE : Vice-secrétaire

Sébastien RAVELEAU : Caviste

Amaury PETITEAU, Corentin DAHERON, Cyrille HONORE et Charlie MONFORT : Commission de sorties

A Michel, notre ami...





Théâtre Les Nouveaux Nez

Saison 2016/2017

ATELIERS DE THÉÂTRE

55 apprentis comédiens de 7 à 17 ans ont réalisé avec succès leur spectacle le 21 mai. Deux intervenants professionnels du théâtre les ont accompagnés de septembre à mai. Merci à Romain et Michel.

Les inscriptions pour la saison prochaine auront lieu le 7 juillet de 17H30 à 19H à la salle de réunion.

THÉÂTRE ADULTE

20 comédiens adultes se sont produits au début de l'année avec un spectacle en deux parties qui a rassemblé plus de 600 spectateurs. Cette réussite n'aurait pas été la même sans l'aide précieuse de nos deux metteurs en scène de talent, Chloé et François DÉMURGER.



LES GUEUX-NEZ

Vous pourrez retrouver les Gueux-Nez à la Fête Renaissance du 3 septembre 2017 pour l'évocation historique et le théâtre de rue.

Avis aux amateurs qui veulent les rejoindre.

Merci à tous ceux qui permettent cette belle aventure (aide à la vie de l'association, aux décors, costumes, lumières, photos, bars...) et rendez-vous l'année prochaine. N'hésitez pas à nous rejoindre en vrai...

et sur le Facebook de l'association : Les Nouveaux Nez.
Contact 06 14 94 14 30



Avis de recherche

Pour la technique lumière et son, le théâtre recherche toute personne intéressée.

Elle sera bienvenue dans la troupe et bien accompagnée aux côtés de Jean Christophe et Hoppi !

APH Fête Renaissance des 2 et 3 septembre 2017



La Fête renaissance approche et toutes les commissions s'activent pour les derniers préparatifs : attribution des costumes, décorations des rues, inventaire du matériel, programme et répartition des animations, ...

L'engouement des nouveaux bénévoles présents à la réunion publique d'avril, le soutien des fidèles partenaires institutionnels et privés, les contacts avec les artistes et les exposants passionnés de fêtes historiques sont autant de motivations pour tous les responsables dont nous ne pouvons que louer l'engagement et l'enthousiasme.

NOUS RECHERCHONS TOUJOURS DES BÉNÉVOLES. VENEZ NOUS REJOINDRE !

Le succès de notre manifestation repose sur ses 800 bénévoles : certains responsables ont besoin de renforcer leurs équipes : restauration rapide, montage et démontage, ...

Si vous souhaitez vivre un moment convivial, créer du lien social, ou faire partager vos compétences, faites-vous connaître auprès des responsables de commission ou par mail : ch.orieux@wanadoo.fr.



LES FESTIVITÉS

• Le samedi 2 septembre à partir de 20h : une soirée de spectacles

Les lanceurs de drapeaux italiens assureront deux représentations : une pour l'ouverture des festivités à 20h00, et une seconde exécutée dans l'obscurité grâce à des drapeaux fluorescents pendant l'entracte.

Sur la scène du château, sera jouée à 20h30 la première du nouveau spectacle historique sur les foires de la Renaissance à L'Herbergement.

La soirée se terminera par les jongleries et les ballets de lumière des danseurs d'Arche-en-sel habillés de feu.





• **Le dimanche 3 septembre : une animation permanente de tous les espaces**

Les programmes qui seront affichés et disponibles à différents endroits de la fête permettront à chacun d'organiser sa visite et de profiter de tous les spectacles, qui seront toujours aussi nombreux sur les scènes ou dans les rues.

Le défilé, réparti en 4 groupes, partira de l'espace vert de la Clairière à 10h30 et 18h15. Au côté des artistes, la présence de tous les bénévoles disponibles est nécessaire pour mettre en valeur les costumes. Merci à tous de respecter les horaires.

• **Un site Internet** à découvrir et à faire connaître : <http://www.fetedelarenaissance.fr>



QUELQUES PRÉCISIONS POUR FACILITER L'ORGANISATION

• **Distribution des costumes**

Le jeudi 24 août 2017 de 15h30 à 20h30 à l'Espace Saint Georges.

Attention : si vous n'êtes pas disponibles, faites retirer votre costume par une autre personne.

• **Réservations des tickets repas**

Elles se dérouleront au local APH à l'Espace Saint Georges :

- les mercredi et samedi entre le 19 août et le 2 septembre de 10h à 12h,
- et le jeudi 24 août de 15h30 à 20h30.

Merci de penser à acheter vos repas, sandwiches et tranchoirs à l'avance et de bénéficier ainsi de la réduction accordée aux bénévoles inscrits sur les listes.

UNE FÊTE HISTORIQUE DE QUALITÉ

Chaque bénévole devra remplir une fiche d'inscription et s'engager à respecter la charte du participant.

Les objectifs sont la sécurité de tous et le respect de l'histoire : nous insistons sur l'importance pour les bénévoles costumés d'oublier pour une journée montre, téléphone, lunettes surtout de soleil, ainsi que chaussures de sport ...

Bon courage à tous pour les derniers préparatifs.

Et merci pour votre implication dans cette belle fête.

Charles ORIEUX et François DEMURGER,
Co-présidents de l'APH.





Le Damier Vendéen

Notre tournoi du 11 février 2017, réservé aux débutants, avait attiré des participants des 4 coins de la Vendée.

Un second a été organisé le samedi 22 avril 2017. De nombreux enfants s'étaient déplacés avec leurs parents, de toute évidence, le retour du jeu de société en famille est le souhait de tous.

A notre grande surprise, nous avons reçu des mails, des appels téléphoniques et de nombreux visiteurs qui nous demandaient la règle et des précisions sur le fameux "soufflé n'est pas joué".

"SOUFFLÉ N'EST PAS JOUÉ" N'EXISTE PLUS

Avant 1937, chaque département français, chaque ville, même chaque famille avait sa propre règle.

En 1937, la création de la fédération française du jeu de dames a mis tout le monde d'accord.

En 1947, la fédération internationale du jeu de dames est créée et le monde entier a la même règle. Attention, le damier officiel est celui de 100 cases et non celui de 64 cases.

Attention : le damier est carré mais il faut placer le damier de telle sorte que les joueurs aient une case foncée à leur gauche. C'est avec plaisir que nous enverrons la règle officielle à tous ceux qui le souhaitent.



CETTE ANNÉE, NOS POUSSINS ONT PARTICIPÉ À DIVERS TOURNOIS OFFICIELS.

Helga Buzariu s'est distinguée en gagnant **le tournoi de La Roche sur Yon**, Camille Hervouet a remporté la médaille d'argent et Justine Hervouet la médaille de bronze.

Krys Nicoleau a gagné **le tournoi de L'Herbergement**.

Le tournoi des adultes de La Roche sur Yon (1^{ère} année d'inscription) a été gagné par notre adhérent Eric Tison. Wilfried Pérocheau a remporté la coupe de la poule promotion adulte.

Trois enfants ont obtenu le 1^{er} diplôme du jeu de dames **"le diplôme du pion buis"** : Camille Hervouet, Helga Buzariu et Krys Nicoleau.

JEUX ET COURS LE MARDI SOIR ET SAMEDI APRÈS-MIDI.

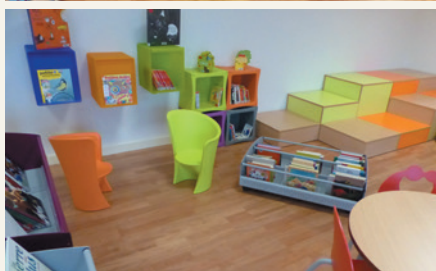
Des cours pour adultes sont prévus à compter de septembre. Les animations dans les écoles et centres périscolaires continuent.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

✂ Gabriel Vinet (06 72 28 42 25)
✂ Mail : lesdamiersvendeens@hotmail.com

Bibliothèque Municipale

Depuis le 1^{er} février, le local a été entièrement réaménagé faisant de la bibliothèque un lieu de vie agréable intergénérationnel. Des espaces lecture sont à la disposition des parents avec enfants, des adolescents et des adultes. Les bénévoles seront heureuses de vous accueillir et vous invitent à venir découvrir la bibliothèque lors des permanences.



INFOS PRATIQUES :

La bibliothèque est ouverte au public Espace Saint Georges :

- Le mercredi : de 15h à 17h30
- Le samedi : de 10h à 12h

Pendant la période estivale, du 14 Juillet au 22 Août la bibliothèque sera fermée le Mercredi. Pendant cette période, ouverture le samedi aux horaires habituels.

Téléphone : 02 51 06 34 42

Mail : lherbergement@biblio-canton-rocheserviere.fr

Mail réseau pour consultation et réservation des documents en ligne : www.biblio-canton-rocheserviere.fr

Une boîte pour le retour des livres est installée à l'extérieur de la bibliothèque pour vous permettre de déposer vos documents en retard, si vous ne pouvez pas vous rendre disponible aux horaires des permanences.

Le comité de bibliothèque.

Comité des Fêtes

Soirée Cabaret

Le CFH organise sa 2^{ème} soirée Cabaret.

Ce dîner spectacle aura lieu le :

SAMEDI 21 OCTOBRE 2017 à la salle Aquarelle.

Réservez cette date et venez nombreux !

Réervations au 06 84 58 81 71.

LE COMITÉ DES FÊTES HERBERGEMENTAIS
VOUS PROPOSE

DINER - SPECTACLE CABARET

TARIF 33 EUROS

SPECTACLE
STRASS N'FOLIES



ANIMATION
MUSICALE
EN FIN DE SOIRÉE

SAMEDI 21 OCTOBRE 2017
À PARTIR DE 18H30
SALLE AQUARELLE – L'HERBERGEMENT

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS AU 06.84.58.81.71

MATÉRIEL

Nouvel achat : UN VIDÉOPROJECTEUR !

TARIF :

20 € pour les associations

30 € pour les particuliers.

Caution : 500 €

LOCATION DE MATÉRIEL RÉSERVATION : 06 85 83 43 67

Location vaisselle

Désignation	Quantité totale	Location (le lot de)	Remplacement (l'unité)	Caution
VERRES				
à pieds	72	2 € (12)	1,50 €	50 €
à cave	150	1 € (12)	1,50 €	50 €
COUVERTS (Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Cuillères à café)				
	72	1 € (12)	0,50 €	50 €
ASSIETTES				
Petite / Grande	72	2 € (6)	2 €	50 €
AUTRES VAISSELLES				
Tasses	72	1 € (6)	1,50 €	50 €
Percolateur 8 L.	1	15 €		200 €
Percolateur 15 L.	1	15 €		200 €

Location remorque frigorifique

Durée de la location	Commune	Extérieur	Caution
1 jour dans la semaine	25 €	40 €	500 €
2 jours dans la semaine	35 €	50 €	500 €
Jour supplémentaire (hors WE)	10 €	15 €	500 €
Week-end complet	50 €	60 €	500 €

Location matériel

Désignation	Qté dispo. à la loc.	Commune	Extérieur	Caution
Coffret électrique	1	50 €	50 €	200 €
Plancha au gaz	3	30 €	30 €	200 €
Réchaud gaz + Table	4	10 €	10 €	50 € par réchaud
Friteuse	Gaz 20 L.	1	30 €	50 €
	Électrique (Triphasé) 12 L. avec rallonge	1	30 €	50 €
	Électrique (Mono) 8 L.	1	20 €	30 €
Plats inox	4	3 €	3 €	100 €
Pichets inox	6	1 €	1 €	
Crêpières gaz	2	10 €	15 €	100 €
		Commune	Extérieur	Caution
Stands	3m x 6m	14 (12 blanc et 2 bleu)	15 €	30 €
Chapiteaux (Long. maxi.30 m) ou 3 Chapiteaux (Qté : 6 pignons)	6m x 6m	3	40 €	60 €
	6m x 9m	3	50 €	80 €
	6m x 12m	2	60 €	110 €
	6m x 15m	2	70 €	130 €
	6m x 18m	1	80 €	155 €
Chapiteau 6 m x 12 m non dissociable	1	70 €	120 €	500 €
Néons	27	5 €		20 € par néon
Tables	2,20 m x larg. 0,70 m	29	2 €	30 €
	2,20 m x larg. 0,80 m	39	2 €	par table
Bancs	2 m (neufs)	150	1 €	10 € par banc
Chaises	100	5 € les 10		100 €
Dessus de bar (Ganivelles non fournies)	10	2 €		
Mange-debout	20	3 €		



Association locale ADMR de L'Herbergement

NOUVELLE ADRESSE SECRÉTARIAT

Depuis le 1^{er} avril, le secrétariat de l'association est transféré : 2, rue du Vieux Château – à Boufféré, où il est désormais mutualisé avec les secrétariats de l'ensemble des associations du territoire de la Communauté de Communes Terres de Montaigu-Rocheservière.

Vous pouvez joindre ce nouveau comité de secteur au 02 51 42 44 61 – (N° de téléphone inchangé) ou par e-mail : terresdemontaigu@admr85.org.

Le siège social de l'association de L'Herbergement est quant à lui, désormais situé : 20, rue de la Vigne Rouge (dans les bureaux de la pépinière d'entreprises). Une permanence physique y est assurée le mardi matin de 9h00 à 12h30.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

Celle-ci s'est tenue le 21 avril à St Sulpice le Verdon. Une trentaine de personnes y assistaient. Après l'exposé du bilan de l'année écoulée, les réponses ont été apportées aux questions d'actualité, notamment le transfert du secrétariat. La réunion s'est terminée par un goûter servi aux adhérents présents.

INFORMATISATION DU SERVICE D'AIDE

L'ensemble des aides à domicile va recevoir une formation à l'utilisation de la tablette numérique.

Les interventions seront planifiées sur une tablette qui va remplacer la fiche papier. Cette évolution qui concerne tout l'ADMR Vendée, apportera du confort aux aides à domicile qui visualiseront leur planning d'intervention sur un seul support. La vérification fastidieuse des fiches papier en fin de mois, sera allégée par ce nouveau dispositif.

MOUVEMENT DE COMMUNES AU SEIN DE L'ASSOCIATION

A compter du 1^{er} juillet, le service d'aide des Brouzils et de la Copechagnière quitte notre association, pour rejoindre celle de Chavagnes en Paillers – la Rabatelière.

Le service d'aide de Mormaison quant à lui, va intégrer l'association de L'Herbergement qui comprendra ainsi, les communes de L'Herbergement et Montréverd.

DIVERS

Plusieurs départs en retraite sont programmés au cours de l'année. Il faudra pourvoir au remplacement des salariées concernées.

Association Francophone pour Vaincre les Douleurs

Une association de patients pour les patients

L'association s'adresse aux patients atteints de douleurs chroniques et à leurs proches.



MISSIONS :

1. Aider les patients atteints de douleurs chroniques et/ou de souffrances psychiques, à devenir acteurs de leur parcours de soins en les sortant de leur isolement, en les écoutant, en les accompagnant, en soutenant leurs proches et en les informant des moyens existants pour les soulager.

2. Travailler auprès des professionnels de santé pour compléter la prise en charge des douleurs chroniques en apportant l'expertise des patients sur le terrain : dans les

groupes de réflexion, pour les travaux de recherche, dans les congrès professionnels et dans la formation des personnels soignants.

3. Intervenir auprès des décideurs en Santé Publique pour représenter les patients, faire reconnaître le syndrome douloureux chronique comme une maladie et améliorer l'accès aux soins pour tous sur tout le territoire en intégrant les enjeux économiques et sociaux liés à l'évolution de la population.

4. Informer tous les publics de l'existence des douleurs chroniques et des souffrances psychiques associées, et les sensibiliser sur leur impact sur la vie des patients et de leur entourage.

PERMANENCES :

Ce sont des lieux d'écoute, de partage et d'accompagnement pour les patients douloureux chroniques et leur entourage. Elles sont gratuites et ouvertes à tous et à toutes dans toute la France et sont assurées par des Patients Experts bénévoles de l'AFVD formés à l'Education Thérapeutique.

INFO PATIENTS :

| 0810 510 310 www.association-afvd.com

Contact sur la commune :

GUITTON Nadine, patiente experte
25 rue du Val de Loire
Tél. 02 51 05 00 32 ou 06 40 07 16 60
Mail : guitton.nadine@gmail.com

Club Sourire d'Automne

Comme chaque année des activités du premier semestre ont été programmées avec une bonne participation des adhérents.

Les grands moments du premier semestre :

- **Assemblée générale du 12 janvier** : 95 personnes présentes.
- Gros succès du **Concours de Belote** du 12 février avec 118 équipes.
- 40 participants au **spectacle de Patrick SEBASTIEN**.
- 30 participants à la **Revue du Boupère**.
- Le 5 avril nous avons accueilli 400 personnes à la salle Aquarelle pour la **Journée Chorale**. 30 bénévoles ont été nécessaires pour la réussite de cette journée. Merci à tous.



- La dictée pour tous est reconduite pour le 2^{ème} semestre (dates communiquées ultérieurement).
- Du 6 juillet au 31 août : **Relâche des jeux du jeudi**.



DATES À RETENIR

- **JEUDI 10 AOÛT**
Pique-nique à PIENTEDONT
- **MERCREDI 30 AOÛT**
Visite de la ferme avec le spectacle de Marie GUERZAILLE à SAINT CARADEC (Côte d'Armor).
- **VENDREDI 20 OCTOBRE**
Repas du Club
- **DIMANCHE 21 JANVIER 2018**
Concours de Belote



UNC - SOLDATS de France

DU CHANGEMENT DANS LE BUREAU

Après 45 ans au poste de trésorier, **Roger Guilment** passe le relai à **Rémi Rousseau** secondé par **Bernard Sallé**, tous deux Soldats de France.

Serge Guihard a également souhaité passer la main, après 25 ans au poste de secrétaire. Il est remplacé par **Michel Ouvrard** également Soldat de France.

DÉCORATIONS :

Lors de la cérémonie commémorative du 8 mai, la médaille du Djébel a été remise à **Roger Guilment** et à **Serge Guihard** en reconnaissance des services rendus à la section locale pendant toutes ces années. Nous leur adressons nos sincères félicitations pour cette distinction bien méritée.

Les Soldats de France prennent leurs responsabilités à leur tour afin d'assurer la continuité de nos actions, principalement celle d'assurer le devoir de Mémoire. Les anciens apprécient et les en remercient.

Nos veuves participent aussi à la vie de la Section. Nous lançons un appel aux candidates pour élargir la nouvelle équipe car seulement Annick Lecoq et Jacqueline Roux font partie du bureau.

Le poste de Président reste à pourvoir. Hubert Danieau, démissionnaire, assure l'intérim jusqu'à son remplacement qui devra être effectif avant la fin de l'année.

Enfin, le décès accidentel de notre fidèle adhérent, Armand Barreau, nous attriste profondément. Nous adressons toute notre sympathie à son épouse, ses enfants et petits-enfants ainsi qu'à tous ses proches.

Le Bureau.



Nouvelles Activités



La Poissonnerie Au Retour de la Pêche

est présente **tous les mercredis matins de 8h à 12h45**,
Place du Marché à l'Herbergement.

Pour recevoir notre lettre hebdomadaire,
envoyez votre mail à : auretourdelapeche@orange.fr

Pour toute commande, info,
contactez **Christian au 06 89 10 98 56**

Ou sur le site www.auretourdelapeche.fr

MES BELLES ETOILES

AMMA ASSIS

Séance anti-stress permettant un effet immédiat de détente,
d'apaisement des tensions du haut du corps en étant habillé.
Vous donne énergie et détente (durée de 15 à 20 mn).

Se déplace chez les particuliers et dans les
entreprises.

Edith SAPIN

Tél : 06 64 69 11 03

Mail : mbeaa.edith@gmail.com

Hélène GRELET

THÉRAPEUTE PSYCHO-COMPORTEMENTALE
NATUROPATHE SOINS ENERGETIQUES



La Landefrère, 85260 L'HERBERGEMENT

06 47 14 77 45

www.therapeute85.fr

Sur rendez-vous



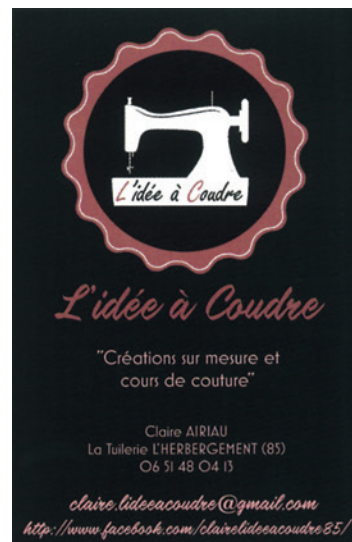
Sébastien Ollé
PAYSAGISTE

Tonte
Taille de haie / Arbre / Arbuste
Débroussaillage / Restauration
de jardin / Plantation

06 07 41 13 37

85260 L'HERBERGEMENT

sebastien.paysage7@gmail.com



L'idée à Coudre

"Créations sur mesure et
cours de couture"

Claire AIRIAU
La Tuilerie L'HERBERGEMENT (85)
06 51 48 04 13

claire.lideecoudre@gmail.com
<http://www.facebook.com/clairelideoecoudre85/>

A genda des fêtes et manifestations 2017

JUILLET

VENDREDI 7 JUIL. 20H SALLE PIERRE GEAY – ST SULPICE LE V.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – SMASH TENNIS

VENDREDI 7 JUILLET | 17H30 / 19H SALLE DE RÉUNION
INSCRIPTIONS THÉÂTRE JEUNES

AOUT

JEUDI 24 AOÛT | 15H30 / 20H30 ESPACE ST GEORGES
**DISTRIBUTION DES COSTUMES
POUR LA FÊTE RENAISSANCE**

SEPTEMBRE

SAMEDI 2 SEPTEMBRE | DÈS 20H PLACE DU MARCHÉ
SPECTACLES RENAISSANCE – APH

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE
FÊTE RENAISSANCE – APH

MARDI 6 SEPTEMBRE | 17H30 / 20H SALLE DE RÉUNION
INSCRIPTIONS TEMPS DANSE PUIS A.G.

VENDREDI 8 SEPT. | 18H30 / 20H30 SALLE DE LA CLAIRIÈRE
INSCRIPTIONS P'TITS SPORTIFS

SAMEDI 23 SEPTEMBRE
CONCOURS DE PALETS – APEL
ECOLE ARC-EN-CIEL



OCTOBRE

SAMEDI 7 OCTOBRE SALLE DE LA CLAIRIÈRE
MARCHE GOURMANDE DES 2 ÉCOLES

SAMEDI 21 OCTOBRE SALLE AQUARELLE
**DÎNER SPECTACLE CABARET – COMITÉ DES
FÊTES**

NOVEMBRE

SAMEDI 4 NOVEMBRE SALLE AQUARELLE
SOIRÉE ANNÉES 80 – LES P'TITS SPORTIFS

SAMEDI 11 NOVEMBRE
**COMMÉMORATION
DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE – UNC**

VENDREDI 17 NOVEMBRE SALLE AQUARELLE
**DON DU SANG – AMICALE DES DONNEURS
DE SANG**

DIMANCHE 19 NOVEMBRE SALLE AQUARELLE
MARCHÉ AUX JOUETS – APEL

VENDREDI 24 NOVEMBRE À L'ÉCOLE ARC-EN-CIEL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APEL ET OGE

DIMANCHE 26 NOVEMBRE SALLE AQUARELLE
CONCOURS DE BELOTE – UNC

DECEMBRE

SAMEDI 2 DÉCEMBRE SALLE AQUARELLE
SAINTE BARBE – SAPEURS-POMPIERS

VENDREDI 15 DÉCEMBRE SALLE AQUARELLE
**ARBRE DE NOËL – ÉCOLE JEAN DE
LA FONTAINE**

JANVIER 2018

DIMANCHE 21 JANVIER SALLE AQUARELLE
CONCOURS DE BELOTE – SOURIRE D'AUTOMNE

LE COMITÉ DES FÊTES HERBERGEMENTAIS

VOUS PROPOSE

DINER - SPECTACLE CABARET

TARIF 33 EUROS

SPECTACLE
STRASS N'FOLIES



ANIMATION
MUSICALE
EN FIN DE SOIREE

SAMEDI 21 OCTOBRE 2017

À PARTIR DE 18H30

SALLE AQUARELLE – L'HERBERGEMENT



INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS AU 06.84.58.81.71